



Communication du Maire sur la politique en direction des Parisiens en situation de handicap.

24/09/2012

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Depuis plus de dix ans notre collectivité est mobilisée pour que le handicap cesse d'être un facteur d'exclusion. Pour que l'égalité ne s'arrête pas où commence la différence. Pour que la liberté ne se heurte à aucune forme d'empêchement moteur, sensoriel, mental ou psychique. Pour qu'enfin la fraternité ne cesse pas de s'exprimer au moment où elle nous invite à renouveler notre regard et nos habitudes.

Notre engagement pour les personnes en situation de handicap ne peut donc se réduire ni à une politique sectorielle, ni à une somme d'aménagements urbains : il répond à une authentique exigence démocratique et doit s'inscrire dans l'ensemble de nos politiques publiques. C'est la raison pour laquelle il a fait l'objet d'un effort financier en constante progression, passant de 108 millions d'euros en 2001 à 276 millions d'euros en 2012. L'action que nous entendons conduire se doit donc d'être globale et transversale.

Elle fait l'objet d'une programmation pluri-annuelle, détaillée dans le second schéma pour l'autonomie et la citoyenneté des Parisiens en situation de handicap. En pleine continuité avec le schéma précédent adopté en 2006, il s'agit de planifier pour les 4 ans à venir de nouvelles conquêtes en terme d'accès et d'accompagnement.

La mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics est la condition sine qua non de l'intégration de tous à la vie de la cité. C'est pourquoi un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics est proposé à ce conseil pour compléter le schéma départemental.

Paris poursuit ainsi sa dynamique de démocratisation urbaine qui l'a conduite depuis 2001 à adapter ses 1700 kilomètres de voies et ses 2000 établissements recevant du public. Dans le secteur des transports, des partenariats avec la RATP et la Région ont permis des évolutions majeures. Avec l'ensemble de nos lignes de bus de jour réputées accessibles et un service de déplacement dédié fonctionnant 7 jours sur 7, l'accès à la mobilité s'ouvre progressivement à tous. Ce dispositif, qui a fait la preuve de son efficacité, est appelé dans les années qui viennent à acquérir une dimension métropolitaine.

Parallèlement, l'accès au logement s'est amélioré. Plus du quart des appartements du parc social peuvent aujourd'hui recevoir des personnes en situation de handicap, et nous avons l'intention d'atteindre les 40% en 2020. La grande dépendance est totalement intégrée à cette dynamique. Pour atteindre l'objectif ambitieux de 200 appartements dédiés aux personnes les plus contraintes, ce sont en effet 25 Unités de Logement Spécialisées par an qui vont être créées jusqu'en 2016.

Ces progrès réels n'auraient guère de sens si les activités culturelles et sportives demeuraient fermées à certains de nos concitoyens. Avec un gymnase et une piscine accessibles par arrondissement, 3 centres handi-jeunes et un centre sportif itinérant, Paris met le sport à portée de tous. Les 11 musées qui adaptent leur offre à tous les publics, mais également les 2 bibliothèques municipales ouvertes aux déficients visuels et les salles répertoriées par la mission Cinéma sont autant de lieux où l'expérience du beau, souvent discriminante, rassemble tous les Parisiens.

Ces évolutions concourent indiscutablement à l'abolition des préjugés autant que la belle initiative du Mois Extra-ordinaire du Handicap, qui met la créativité et le handicap à l'honneur dans nos plus beaux lieux culturels.

Pour profiter pleinement aux personnes handicapées, ces avancées en termes d'accessibilité doivent être complétées par une montée en puissance de l'accompagnement. Dès la petite enfance, il est fondamental que la conscience d'être intégré au groupe prenne le pas sur tout sentiment d'exclusion.

Au-delà du financement de 14 établissements ou structures spécialisées, nous avons donc revu en profondeur le règlement des crèches pour y favoriser l'accueil des enfants handicapés. Dans le même temps, le soutien aux familles est renforcé. L'ouverture avant 2016 d'un cinquième centre d'action médico-sociale précoce viendra en effet amplifier l'action des 63 centres de quartier de la Protection Maternelle et Infantile. La scolarisation enfin fait l'objet d'une attention particulière.

En accueillant aujourd'hui 5000 élèves en situation de handicap, contre moins de 2000 il y a 5 ans, nos écoles se transforment pour devenir d'authentiques lieux d'intégration.

Notre collectivité demeure présente lors de la délicate entrée des jeunes sur le marché du travail, en soutenant l'insertion professionnelle en milieu protégé. Elle s'attache à respecter comme employeur l'exigence d'intégration qu'elle porte politiquement. Avec 6,7% de travailleurs handicapés, nous allons au-delà de nos obligations légales et je nous encourage à poursuivre dans cette direction.

Parallèlement, nous soutenons quel que soit leur choix de vie tous les adultes dont l'autonomie est remise en cause par un handicap. Pour ceux qui ont besoin d'une prise en charge spécifique pendant la journée, notre capacité d'accompagnement a été multipliée par 3 depuis 2005 et dépassera les 1400 places d'ici 2016. Pour ceux qui vivent en établissement, ce sont plus de 800 places supplémentaires qui s'ajouteront au cours des cinq prochaines années aux 2065 déjà existantes.

Dans le même temps nous accordons une grande attention à la situation des aidants familiaux, qui font face souvent seuls à des charges particulièrement lourdes. Pour leur offrir des moments de pause dont ils ont besoin, nous soutenons des associations qui proposent des formules de répit via une aide à domicile, un accueil de jour ou des séjours.

Mes chers collègues, Paris se bat depuis plus de dix ans avec conviction et détermination pour que les barrières liées au handicap n'aient raison ni des principes républicains, ni du libre épanouissement des individus. Ce combat est porté avec beaucoup d'exigence et d'énergie par Véronique Dubarry que je remercie chaleureusement. Il est l'occasion pour les Parisiens et leurs élus de réaffirmer avec force leur souci de la cohésion sociale et leur adhésion aux valeurs de notre civilisation.